VALEURS DES TEMPS VERBAUX DANS LE TEXTE TECHNIQUE

Carmen BÎZU*

Abstract: *The aim of this paper is to present the way in which the verbal tenses appear in a technical text. Our study aims at analysing a corpus of texts in the field of car construction. What interests us particularly in this approach is to identify verbal tenses and analyse their structure and their role in achieving the communicative goal of the speaker.*

Keywords: *values, verbal tenses, technical text.*

Le verbe est un mot de forme variable, qui se conjugue et qui « reçoit les marques spécifiques correspondant, sur le plan de la signification, au nombre (comme le nom), à la personne, au temps et au mode» (Riegel, Pellat *et alii,* 1994 : 243), permettant au locuteur de présenter des actions et des événements suivant l'axe chronologique à trois époques : passé, présent et avenir.

Le temps est la façon dont « le verbe situe l'action dans la durée, soit par rapport au moment où s'exprime le locuteur, soit par rapport à un repère donné dans le contexte, généralement par un autre verbe. » (Grevisse, Goosse, 2008 : 980)

Ce qui nous intéresse dans le présent ouvrage, c'est justement la manière dont le temps verbal est mis au service de la transmission des informations d'ordre technique, par un locuteur qui vise à décrire et à apprécier une réalité concernant l'évolution des moteurs d'automobile.

D'abord, nous présenterons quelques considérations théoriques sur les modes et les temps verbaux qui jouent des rôles divers dans la construction du texte. Ensuite, nous allons prendre en considération les particularités de la langue de la technique, et nous essaierons enfin d'analyser un corpus dont les textes appartiennent au domaine de la construction automobile, pour y repérer et classifier les valeurs des temps verbaux.

Si en langue française générale, le texte est une « suite de signes linguistiques constituant un écrit ou une œuvre. »[1], dans le domaine de la technique, on le reconnaît si on remarque :

« a) que son contenu est spécialisé et

b) que son contenu est orienté vers la pratique » (Zafio, 1996 : 205).

En effet, du point de vue étymologique, *technique* signifie *savoir-faire d'un métier* et le texte défini par ce trait a une valeur pragmatique importante.

Selon Harald Weinrich, tout texte est pourvu d'une perspective temporelle, différentielle ou neutre, qui renvoie ou pas à la distinction entre le temps du texte et le temps de l'action. Si « le temps de l'actance est situé avant le temps du texte, l'auditeur peut se retourner sur l'action indiquée comme sur un morceau du passé» (Weinrich, 1989 : 122). On

*, Université de Pitesti, carmen.bizu@upit.ro

[1] Voir http://www.cnrtl.fr/definition/texte

BDD-A30040 © 2018 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-31 14:10:51 UTC)

parle alors de *rétrospective*. « Mais si l'action indiquée est située après le temps du texte, alors l'auditeur doit porter son regard vers une action comme relevant d'un futur. » (*ibidem)* et réalise une *prospective*. Au contraire, dans la perspective neutre, la distinction *temps du texte/temps de l'action* n'est pas mise en évidence.

Weinrich considère que ces trois types de perspective s'appuient sur des temps verbaux différents. Ainsi, le présent, l'imparfait et le passé simple renvoient à la perspective neutre, le passé composé, le plus-que-parfait et le passé antérieur, à la rétrospective et le futur et le conditionnel, à la prospective.

Le présent de l'indicatif, la forme simple la plus employée des temps verbaux, exprime l'aspect non accompli de l'action décrite. Contemporain de l'énonciation, il présente les faits en cours de déroulement et « possède une valeur nulle qui le rend apte à s'employer dans un énoncé situant un procès à n'importe quelle époque. Quand celle-ci est le futur ou le passé, elle est induite par une indication de temps, généralement un adverbe ou un complément circonstanciel » (Riegel, Pellat *et alii, op.cit. :* 298).

C'est pourquoi les spécialistes notent plusieurs valeurs temporelles d'un énoncé au présent, parmi lesquelles :

- le présent actuel, où l'événement est contemporain de l'acte d'énonciation ;
- le présent permanent, attribué au caractère généralement valable d'un jugement où à l'événement auquel le narrateur « accorde une qualité durable » (Chevalier, Blanche-Benveniste *et alii*, 1970 : 337). Ce type de présent est employé surtout dans les définitions, les maximes et les proverbes et pour exprimer des vérités générales qui donnent à l'énoncé une valeur omnitemporelle;
- le présent d'habitude, qui marque l'aspect itératif de l'action ;
- le présent historique, qui ignore le passé où se déroule l'événement et fait du lecteur un témoin direct de celui-ci.

Le passé composé, antérieur au présent, exprime l'aspect accompli de l'action, présentée comme achevée au moment de l'énonciation, tandis que l'imparfait décrit le cadre de l'événement et évoque sa durée.

Le futur et le conditionnel sont employés pour présenter un événement situé à l'avenir, confirmé (futur) ou non confirmé (conditionnel) et peuvent « atténuer la fermeté d'une affirmation » (*ibidem :* 352).

Dans la langue de la technique, sous-langue[1] de la langue générale, on remarque la prédominance du présent de l'indicatif et de la troisième personne. Kocourek note qu'il s'agit d'une fréquence de 85% pour le présent contre 10 % pour le futur et le passé composé et seulement 5% pour les autres temps verbaux. La fonction référentielle du texte technique, réalisée par les unités linguistiques qui « renvoient à des référents concrets, généralement à des objets : outils, instruments, machines, installations etc. » (Miclau, 1982 : 14) et sa visée plutôt pratique lui imposent certains traits indispensables :

- la réduction du système temporel ;
- la clarté, la concision et la précision du contenu et de la forme ;
- l'aspect impersonnel du discours, qui entraîne l'emploi restreint des formes personnelles et la fréquence des modes impersonnels et du passif ;

[1] Kocourek considère que la langue technique est une sous-langue de la langue usuelle avec laquelle elle partage certaines ressources.

BDD-A30040 © 2018 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-31 14:10:51 UTC)

- l'objectivité du discours (les connotations et les marques de la subjectivité sont supprimées).

Ayant pour point de départ l'hypothèse selon laquelle le verbe est le centre de la phrase, mais sa valeur ne se définit que par rapport au contexte dans lequel il apparait et en fonction des autres éléments morphosyntaxiques qui l'entourent, notre étude se propose d'analyser un corpus comprenant des textes techniques qui traitent de la construction des moteurs d'automobile.

Les quatre textes, dont le premier traite des évolutions récentes des moteurs d'automobile et les trois suivants sont des chapitres sur la technologie des moteurs, sont tirés d'un site web spécialisé. Ils contiennent des informations théoriques et pratiques, accompagnées de schémas et d'images des moteurs et de leurs composants, qui s'adressent à des spécialistes du domaine, mais qui, grâce à leur structure, représentent aussi une source d'information pour les novices.

Dès le début du premier texte sur la technologie des moteurs, l'auteur crée le lien avec son lecteur en employant les pronoms **nous** et **tous** suivis de l'adjectif possessif **nos :**

(1) *« **Nous** connaissons **tous,** au moins dans les grandes lignes, le principe de fonctionnement de **nos** automobiles. »*

Le **tous** inclusif, la première personne du pluriel, **nous** et **nos,** et l'indicatif présent du verbe **connaître** expriment une situation usuelle, à valeur générale, valable pour l'auteur, mais aussi pour le lecteur qu'il invite à suivre sa présentation jusqu'à la fin annoncée par :

(2) *« **Nous** terminons ici la série de trois dossiers consacrés à la conception des composants principaux des moteurs d'automobile. »*

On remarque que l'exemple (2) propose un *nous de modestie,* qui renvoie à l'auteur. Il apparait encore au début du premier texte, suivi toujours du présent de l'indicatif et de l'adverbe *ici* qui marquent le déroulement d'une action ponctuelle et précise *:*

(3) *« **Nous** présentons ici un panorama général des plus remarquables évolutions. »*

Assez peu rencontrée dans les textes étudiés, la marque de la première personne apparait cependant dans des constructions où le verbe est employé à l'infinitif :

(4) *« Voir **notre** dossier sur la distribution variable. »*

(5) *« Voir à ce sujet **nos** dossiers. »*

L'auteur est présent dans les formes de l'adjectif possessif **notre** et **nos** et il fait appel à son récepteur par l'infinitif **voir** à valeur impérative.

Le pronom personnel **on** apparait soit dans des constructions où il rappelle l'auteur :

(1) *« **On** note 10 canalisations de descente… »*

(2) *« **On** en trouve une première description… »,*

soit dans des constructions à valeur impersonnelle :

(3) *« **On** sait que des aubages de stator de turbine… »,*

où le sens évoqué serait plutôt *tout le monde sait…* et où les verbes conjugués au présent de l'indicatif accentuent le caractère de vérité générale des affirmations.

Tout comme le pronom personnel **on,** suivi toujours dans notre corpus d'un verbe au présent, le pronom **il** est lui aussi accompagné de l'indicatif présent :

(1) *« **Il** existe traditionnellement trois techniques… »*

BDD-A30040 © 2018 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-31 14:10:51 UTC)

(2) *« **Il** s'agit du nouveau type de filtre… »,*

sauf une seule construction, rencontrée une seule fois, dans un seul texte du corpus :

(3) *« Il faudrait encore ajouter : »*

La valeur du présent du conditionnel ne peut pourtant être établie sans prendre en considération le contexte qui entoure la construction ci-dessus :

*« Une liste exhaustive des récentes innovations dans la construction des moteurs **serait** interminable et nous **n'avons pu que** succinctement décrire les principales. Il **faudrait** encore ajouter : que… »*

On remarque, dans la première phrase encore un conditionnel présent, **serait,** qui marque la difficulté de dresser une liste complète des innovations à cause de leur multitude, et un passé composé, nous **n'avons pu que,** qui confirme les limites auxquelles a été soumise la démarche de l'auteur. C'est pourquoi le conditionnel présent du verbe **falloir**, suivi d'une énumération des innovations parues, vient atténuer la nécessité de les décrire et l'auteur se contente seulement de les nommer.

Les constructions employant le conditionnel sont très peu fréquentes, mais lorsqu'elles sont utilisées, elles expriment des actions dont la réalisation n'est pas tout à fait certaine. L'auteur reprend l'opinion d'un autre et informe le lecteur sur la source de son affirmation, dont il ne peut pas confirmer la vérité, comme dans :

(1) *« Selon leur constructeur, cette solution **permettrait** une meilleur isolation phonique qu'un carter semelle. »,*

ou il construit le conditionnel du verbe modal **pouvoir** pour exprimer l'existence ou l'absence de la capacité d'agir :

(2) *«… un bloc entièrement en magnésium ne **pourrait** faire face aux contraintes… »*

Dans l'exemple :

(3) *« …l'usage du titane […] c'est sur la base d'une substitution plutôt que dans une conception entièrement nouvelle dans laquelle son plein potentiel **pourrait** être exploité. »,*

où le conditionnel **pourrait** introduit une forme passive composée de l'infinitif du verbe **être** et d'un participe passé, l'idée d'incertitude sur la possibilité matérielle de l'innovation qui vise à mettre en valeur le potentiel du titane, est doublée par l'emploi de l'adjectif **nouvelle** (dont on ne connaît pas encore les performances, qu'on est en train de vérifier etc.). Ce type de construction, *pouvoir +être+participe passé,* apparait plusieurs fois dans notre corpus, mais il faut noter que l'exemple ci-dessus est le seul à employer le conditionnel présent. Tous les autres exemples tirés des textes étudiés proposent l'indicatif présent du verbe **pouvoir :**

(1) *« Des inserts de paliers en fonte **peuvent** être intégrés à la coulée. »*

(2) *« … les tubulures d'échappement **peuvent** être réalisées par hydroformage. »*

En effet, la voix passive, qui est fort employée dans le texte technique, est construite surtout au présent. La structure type, **S+être+participe passé+complément d'agent,** y met en évidence des compléments d'agent non animés :

(1) *« Ils sont parfois remplacés **par des tubulures** à double paroi. »*

(2) *« Les compresseurs Rotrex sont entraînés **par courroie**… »*

BDD-A30040 © 2018 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-31 14:10:51 UTC)

Les tubulures et **la courroie** sont des composants du moteur, conçus par des compléments d'agent animés, les ingénieurs, et dotés de qualités techniques leur permettant d'agir sur les autres composants et de faire fonctionner le système entier. Mais en effaçant le trait *+humain*, le non animé (l'élément référentiel) est placé au centre du discours.

Notre corpus ne nous a offert que deux exemples de construction passive à complément d'agent animé :

(1) *« Ils sont aussi montés **par John Deere**… »*

(2) *« …cette solution n'a été utilisée que **par Junkers**. »*

Dans le premier exemple, au présent de l'indicatif, l'action et le complément d'agent sont contemporains de l'énonciation, tandis que le passé composé suivi de **que** restrictif du deuxième exemple rend unique et révolue la solution dont il parle.

L'absence du complément d'agent est aussi fréquente que la présence du complément d'agent non animé dans les constructions passives des textes étudiés.

(1) *« …les deux autres **sont appliquées** depuis longtemps sur les moteurs à haute performance. »*

(2) *« La séparation par fracture **est** couramment **adoptée** pour les chapeaux de bielle. »*

Il est évident que ceux qui sont à l'origine de tel ou tel procédé mentionné dans les exemples sont doués du trait *+humain*, mais leur omission vise à présenter l'action en insistant non pas sur l'agent qui l'effectue mais sur la manière dont elle se déroule.

Toujours à caractère impersonnel, l'emploi des constructions participiales et gérondives contribue aussi à réaliser la concision du texte. Si le gérondif fonctionne comme un adverbe et décrit une action simultanée à celle exprimée par le verbe principal :

(1) *« …**en avançant** l'ouverture de l'admission, on **avance** simultanément sa fermeture. »*,

le participe présent joue le rôle d'un adjectif qui décrit la réalité du fait présenté :

(2) *« De plus, la couche intérieure **étant** plus mince, l'inertie thermique est minimisée. »*

Les constructions avec l'indicatif se font remarquer par :

- l'emploi du passé composé dont le rôle principal est de réaliser des rappels historiques, un lien entre les événements passés, antérieurs au moment de l'énonciation, et ceux contemporains :

(1) *« Le principe de fonctionnement des moteurs à pistons de nos automobiles **n'a pas changé** depuis plus d'un siècle et leur architecture générale **n'a guère évolué.** »*

- l'emploi de l'imparfait, qui décrit les circonstances d'une action non achevée et qui apparaît plutôt dans des constructions passives :

(2) *« Alors que dans les années 80 une durée de vie de 100000 km **était considérée** comme satisfaisante, de nos jours une longévité de l'ordre de 240000 km est non seulement désirable, mais aussi réalisable. »*

- l'emploi du futur, peu fréquent, employé une seule fois dans le premier texte du corpus pour marquer la nécessité de réaliser l'action décrite :

(3) *« un certain pourcentage d'EGR **sera** nécessaire même sous pleine charge…»*

- l'emploi massif du présent à valeur :

BDD-A30040 © 2018 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-31 14:10:51 UTC)

- temporelle, lorsqu'il fixe les coordonnées de l'événement au moment de l'énonciation :

(4) *« ...les nouveaux BMW 6 cylindres à essence **ont** un bloc-moteur composite magnésium-aluminium… »*

(5) « …les arbres à cames **sont** désormais creux… »

- atemporelle, lorsqu'il évoque des vérités scientifiques démontrées et qui ne changent pas :

(6) *« La densité du magnésium pur **est** de 1,4 contre 2,7 pour l'aluminium. »*

(7) « Le titane **a** un rapport résistance/poids exceptionnel… »

- impersonnelle, lorsqu'il accompagne les pronoms **il** et **on :**

(8) *« Il **n'est** plus questions de les remplacer par les turbines à gaz. »*

(9) *« On **peut** obtenir un certain taux d'EGR »*

Au terme de cette analyse que nous avons menée sur l'emploi des temps verbaux dans les textes techniques, nous pouvons conclure que le besoin de concision et d'impersonnalité du discours technique régit toute sa construction.

La fonction référentielle entraîne l'emploi des termes qui renvoient à des référents concrets et l'emploi des modes et des temps qui expriment le mieux l'opposition passé-présent-futur.

Le plus souvent, les faits, les événements et les réalités techniques concrètes présentés sont contemporains du moment de l'énonciation, ce qui explique la prédominance du présent de l'indicatif par rapport aux autres temps : dans une seule page de texte, on peut compter 35 verbes conjugués au présent, 3 au passé composé, 1 à l'imparfait et 1 au conditionnel présent.

L'indicatif présente des événements qui se déroulent dans une époque déterminée par l'intermédiaire du présent à valeurs temporelle, atemporelle et impersonnelle, du passé composé et de l'imparfait qui rappellent des actions passées, accomplies ou non accomplies. Le conditionnel, employé seulement au présent, introduit des actions dont la réalisation n'est pas certaine et les constructions participiales et gérondives accentuent le caractère impersonnel et objectif du contenu cognitif.

Les verbes sont conjugués à la troisième personne et les marques de la première personne du singulier sont absentes. Toutefois, dans les textes du corpus, on rencontre la marque de la première personne du pluriel, **nous,** appelé **nous de modestie,** renvoyant à l'auteur. Il y apparaît 22 fois sous la forme du pronom personnel **nous**, 17 fois sous la forme de l'adjectif possessif **notre** et 6 fois sous la forme de l'adjectif possessif **nos,** réalisant l'aspect conatif du texte technique.

La tournure impersonnelle et le caractère concis et objectif du texte technique sont donc obtenus par l'apport de tous les éléments qui caractérisent et qui entourent le verbe considéré le pivot de la phrase : les modes et les temps verbaux à valeurs multiples ; le système des personnes du verbe ; les pronoms **il** et **on** ; le passif construit surtout sans complément d'agent ou avec complément d'agent non animé, afin de mettre en évidence les actions et non pas l'auteur, mais les résultats de ses études.

Bibliographie

Chevalier, J.-C., Blanche-Benveniste, C., Arrivé, M., Peytard, J., *Grammaire du français contemporain,* Paris, Librairie Larousse, 1970 ;

BDD-A30040 © 2018 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-31 14:10:51 UTC)

Grevisse, M., Gosse, A., *Le bon usage,* Bruxelles, De Boeck Université, 2008 ;
Kocoureck, R., *La langue française de la technique et de la science : vers une linguistique de la langue savante*, 2e éd. augmentée, refondue et mise à jour, Wiesbaden, O. Brandstetter, 1991;
Miclău, P., *Les langues de spécialité,* Bucuresti, Universitatea din Bucuresti, 1982 ;
Riegel, M., Pellat, J.-C., Rioul, R., *Grammaire méthodique du français,* Paris, PUF, 1994 ;
Weinrich, H., *Grammaire textuelle du français,* Paris, Didier, 1989 ;
Zafio, N. Massiva, « L'adjectif "technique" : au-delà de la polysémie, l'histoire de l'évolution d'une attitude », 1996, *TTR : traduction, terminologie, rédaction*, Volume 9, numéro 2, 2e semestre 1996, pp. 193-212;

Sitographie

Dovat, François, Evolutions récentes des moteurs, consulté en ligne (http://www.auto-innovations.com/site/dossier5/moteurevo81720.html) le 30 mai 2012;
Dovat, François, Fonctionnement, architecture et technologie des moteurs d'automobile Première partie : Principes fondamentaux et équipages mobiles , consulté en ligne (http://www.auto-innovations.com/site/dossier5/technologie_moteur1p18kc15.html##) le 30 mai 2012;
Dovat, François, Fonctionnement, architecture et technologie des moteurs d'automobile 2ème partie : bloc moteur, cylindres et paliers , consulté en ligne (http://www.auto-innovations.com/site/dossier5/technologie_moteur2p4bci18.html##) le 30 mai 2012;
Dovat, François, Fonctionnement, architecture et technologie des moteurs d'automobile Troisième partie : culasse et distribution, consulté en ligne (http://www.auto-innovations.com/site/dossier5/technologie_moteur3p42dprint.html) le 30 mai 2012;

BDD-A30040 © 2018 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-31 14:10:51 UTC)